

**MISSION BON ACCUEIL /  
WELCOME HALL MISSION**

**ÉTATS FINANCIERS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2018**

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

	<b>PAGE</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
États financiers	
État de la situation financière	3
État des résultats et soldes des fonds	4 - 5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 23

---

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Au Conseil d'administration de  
**Mission Bon Accueil /  
Welcome Hall Mission**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Mission Bon Accueil / Welcome Hall Mission**, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 septembre 2018 ainsi que les états des résultats, du solde du fonds, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, de même qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et aux exigences stipulées à la clause 8.3 des conventions hypothécaires et d'exploitations conclues avec la Société d'habitation du Québec, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux normes de déontologie en vigueur et que l'audit soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

Un audit comprend la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir les éléments probants à l'appui des montants et des autres renseignements présentés dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, notamment de son évaluation des risques que les états financiers contiennent des inexactitudes importantes résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Mission portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit pertinentes, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Mission. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables retenus et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

---

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

---

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Mission tire des produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de la Mission et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, à l'excédent des produits sur les charges, aux actifs, aux soldes de fonds ou aux flux de trésorerie.

Par ailleurs, en plus d'être préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif, ces états financiers ont été dressés conformément à la clause 8.3 des conventions hypothécaires et d'exploitations conclues avec la Société d'habitation du Québec, laquelle exige que tout actif financé en vertu de ses conventions hypothécaires soit amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'hypothèque, soit 40 ans.

### *Opinion avec réserve*

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Mission Bon Accueil / Welcome Hall Mission** au 30 septembre 2018 ainsi que des résultats de ses activités, de ses flux de trésorerie et du solde de fonds pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et à la clause 8.3 des conventions hypothécaires et d'exploitations conclues avec la Société d'habitation du Québec.

*Collins Barrow Montréal S.E.N.C.R.L./L.P.*

Montréal (Québec)  
le 11 décembre 2018

<sup>1</sup>CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no. A114452



**MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 30 SEPTEMBRE 2018**

	2018	2017
<b>ACTIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Encaisse (note 3)	534 506 \$	1 124 872 \$
Titres négociables	443 743	186 000
Débiteurs (note 4)	168 261	120 719
Stocks (note 5)	985 147	570 516
Frais payés d'avance	89 150	85 363
Subvention à recevoir au cours du prochain exercice (note 6)	190 772	184 632
Biens détenus en vue de la vente (note 8)	275 000	-
	<u>2 686 579</u>	<u>2 272 102</u>
Subvention à recevoir (note 6)	130 696	321 468
Immobilisations corporelles (note 7)	15 664 563	15 934 871
Encaisse affectée à long terme et titres négociables (note 9)	1 803 043	2 624 000
	<u>20 284 881 \$</u>	<u>21 152 441 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	944 020 \$	1 114 855 \$
Obligation contrat de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 11)	30 810	-
Emprunt hypothécaire à payer échéant au cours du prochain exercice (note 12)	413 317	378 414
Subventions reportées échéant au cours du prochain exercice (note 13)	272 966	697 187
	<u>1 661 113</u>	<u>2 190 456</u>
Obligation contrat de location-acquisition (note 11)	121 374	-
Emprunt hypothécaire à payer (note 12)	5 988 289	5 912 854
Subventions reportées (note 13)	3 125 934	3 291 745
	<u>10 896 710</u>	<u>11 395 055</u>
<b>SOLDES DES FONDS</b>		
Fonds grevés d'affectations	875 271	1 698 974
Fonds d'immobilisations	8 501 791	8 544 357
Fonds de fonctionnement	11 109	(485 945)
	<u>9 388 171</u>	<u>9 757 386</u>
	<u>20 284 881 \$</u>	<u>21 152 441 \$</u>

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

  
 \_\_\_\_\_, administrateur

  
 \_\_\_\_\_, administrateur

Voir les notes afférentes aux états financiers

**MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION  
ÉTAT DES RÉSULTATS ET SOLDES DES FONDS  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2018**

	Fonds de fonctionnement		Fonds de legs		Fonds de liquidités de prévoyance		Fonds de fonctionnement des Résidences		Fonds de fonctionnement de Logement		Fonds de bourses d'études		Fonds de prévoyance des Résidences		Fonds de prévoyance le Logement		Total	
	diminutions	augmentations																
<b>Produits</b>																		
Dons de particuliers	4 757 499	\$																4 757 499
Dons d'entreprises et autres	1 470 431			43 928														1 514 360
Subventions publiques	2 542 347					218 729				45 590								2 806 666
Fournitures données	10 244 287					203 054												10 447 341
Ventes de La Boutique	253 819																	253 819
Loyers, frais de service et subventions	668 573					421 384				222 836								1 312 793
Intérêts et autres	373 712					2 866				538								377 116
Ajustement à la juste valeur des titres négociables	8 712																	8 712
	<u>20 319 381</u>			<u>43 928</u>		<u>846 033</u>				<u>268 964</u>								<u>21 478 307</u>
<b>Charges</b>																		
Charges (note 15)	9 689 060					437 913				64 049								10 191 022
Coût des fournitures distribuées (note 16)	10 269 170					238 932				2 161								10 510 263
Réparations et rénovations	234 858					24 221				6 226								265 305
Intérêts hypothécaires	91 162					55 363				81 190								227 715
Réserves						9 000				20 484								29 484
Amortissement	20 284 250					118 687				95 885								643 216
	<u>20 284 250</u>			<u>430 644</u>		<u>882 116</u>				<u>269 996</u>								<u>21 867 005</u>
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	35 132			(430 644)		(36 083)				(1 032)								(388 699)
<b>Solde, début de l'exercice</b>	(485 945)			8 544 357		(174 768)				2 105 096								9 757 386
<b>Transferts interfonds et autres</b>																		
Remboursement de capital	(389 662)			389 662														
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 7)	(210 988)			210 988														
Transfert de l'amortissement des Résidences au fonds de fonctionnement	116 687			(116 687)														
Transfert de l'amortissement des Logements de transition au fonds de fonctionnement	95 885			(95 885)														
Transferts interfonds	850 000					(850 000)												(10 000)
Affectation de la réserve de fonds	461 922			388 078		(850 000)												20 484
	<u>11 109</u>			<u>8 501 791</u>		<u>218 696</u>				<u>1 255 096</u>								<u>19 484</u>
<b>Solde, fin de l'exercice</b>																		<b>9 388 171</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers  
- 4 -

**MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION  
ÉTAT DES RÉSULTATS ET SOLDES DES FONDS  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2017**

	Affectations internes		Affectations externes		Total								
	Fonds de fonctionnement	Fonds d'immobilisations	Fonds de legs	Fonds de liquidités de prévoyance		Fonds de fonctionnement des Résidences	Fonds de fonctionnement de Logement	Fonds de bourses d'études	Fonds de prévoyance des Résidences	Fonds de prévoyance le Logement			
<b>Produits</b>													
Dons de particuliers	4 594 444	\$								4 594 444			
Donations d'entreprises et autres	1 533 845		170 839		261 513	45 590				1 724 684			
Subventions publiques	2 455 722				205 519					2 762 825			
Fournitures données	6 991 293									7 196 812			
Ventes de La Boutique	291 917									291 917			
Loyers, frais de service et subventions	653 961				423 039	219 405				1 296 405			
Intérêts et autres	146 829				1 353	51 218				199 400			
Ajustement à la juste valeur des titres négociables	32 131		27 810							105 864			
	16 720 142		198 649		45 924	891 424	316 213			18 172 351			
<b>Charges</b>													
Charges (note 15)	9 627 530				527 138	62 040				10 216 708			
Coût des fournitures distribuées (note 16)	7 438 182				237 758	4 443				7 680 383			
Réparations et renouvellements	237 776				20 908	7 291				265 975			
Intérêts hypothécaires	72 391				62 557	82 603				217 551			
Réserves					9 000	17 294				26 294			
Amortissement	17 375 879				127 668	108 744				661 048			
					985 029	282 415				19 067 959			
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(655 737)				45 924	33 798				(895 607)			
<b>Solde, début de l'exercice</b>	(435 418)		8 474 203		1 076 119	2 059 172	(730 529)		(14 347)	10 000	155 155	32 343	10 626 700
<b>Transferts Interfonds et autres</b>													
Remboursement de capital	(325 719)												
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 7)	(405 483)												
Transfert de l'amortissement des Résidences au fonds de fonctionnement	127 668												
Transfert de l'amortissement des Logements de transition au fonds de fonctionnement	108 744												
Transferts interfonds	1 100 000												
Allocation de la réserve de fonds	805 210												
	(485 945)												
<b>Solde, fin de l'exercice</b>			8 544 357		1 100 000	2 105 096	(824 134)		19 451	10 000	164 155	49 637	9 757 386
			494 790		(1 100 000)						9 000	17 294	26 294

Voir les notes afférentes aux états financiers  
- 5 -

**MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2018**

	2018	2017
<b>Activités d'exploitation</b>		
Insuffisance de l'exercice	(388 699) \$	(895 607) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement	643 216	661 048
Dons de fournitures autres qu'en espèces	(10 447 341)	(7 196 812)
Frais sans décaissements relatifs aux biens distribués	10 032 511	7 437 883
(Gain) perte à la cession de titres négociables	(158 662)	54 432
Ajustement à la juste valeur des titres négociables	(8 712)	(105 863)
Perte sur vente d'immobilisations corporelles	4 775	-
Transferts interfonds non monétaire	(10 000)	-
Apport aux fonds de réserve	29 484	26 294
Amortissement des subventions reportées	(121 096)	(121 096)
<b>Total des rajustements</b>	<b>(424 524)</b>	<b>(139 721)</b>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Augmentation des débiteurs	(47 542)	(3 924)
Augmentation des frais payés d'avance	(3 787)	(16 649)
Diminution de la subvention à recevoir	184 632	178 691
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	(170 835)	350 172
Diminution des subventions reportées	(468 936)	(272 760)
<b>Flux de trésorerie (affectées aux) provenant des activités d'exploitation</b>	<b>(930 992)</b>	<b>95 809</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Achat de biens détenus en vue de la vente	(275 000)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(210 988)	(405 483)
Produit des ventes d'immobilisations corporelles	350	-
Acquisition de titres négociables	(804 780)	(787 056)
Produits des ventes de titres négociables	1 535 567	748 486
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectées aux) activités d'investissements</b>	<b>245 149</b>	<b>(444 053)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de contrat de location-acquisition	(14 861)	-
Remboursement de l'emprunt hypothécaire à payer	(389 662)	(325 719)
Augmentation de l'emprunt hypothécaire à payer	500 000	-
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectées aux) activités de financement</b>	<b>95 477</b>	<b>(325 719)</b>
<b>Diminution de l'encaisse</b>	<b>(590 366)</b>	<b>(673 963)</b>
<b>Encaisse au début de l'exercice</b>	<b>1 124 872</b>	<b>1 798 835</b>
<b>Encaisse à la fin de l'exercice</b>	<b>534 506 \$</b>	<b>1 124 872 \$</b>

*Voir les notes afférentes aux états financiers*

# MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

### AU 30 SEPTEMBRE 2018

---

#### 1. Nature de la Mission et base de présentation

Mission Bon Accueil / Welcome Hall Mission (Mission) est un organisme sans but lucratif de services à la collectivité. La Mission offre divers services à la collectivité à Montréal et est vouée à amener les gens dans le besoin à prendre conscience de leurs forces en répondant à leurs besoins spirituels, émotifs et physiques.

Le projet Les Résidences Bon Accueil (Résidences), dont les activités ont commencé en 2005, offre des logements à prix modique, situés dans l'immeuble principal de la Mission, dans le cadre d'un programme de réhabilitation et de réintégration sociale à l'intention d'hommes souffrant de toxicomanie, d'alcoolisme et d'autres dépendances. Un volet des ententes initiales de financement exige que le programme soit géré de façon indépendante. En novembre 2009, les Résidences ont obtenu une certification du gouvernement du Québec faisant du projet un centre approuvé de réhabilitation.

Les activités des Logements de transition Mission Bon Accueil (les Logements) ont débuté en 2014 afin de fournir des logements à prix modiques. Les Logements sont situés dans deux immeubles appartenant à la Mission situés sur les rues Delinelle et de Courcelle.

Le certificat original de constitution de la Mission a été accordé le 16 juin 1905 en vertu de l'article 3097 de la loi (1899) 62 Victoria C.32 intitulée « An Act To Amend The Law Respecting Mutual Benefit Associations and Charitable Associations ». Le 18 août 2009, une prorogation de sa constitution a été accordée à la Mission par lettres patentes de conversion en vertu de l'article 221 de la partie III de la Loi sur les sociétés par actions du Québec. Aux termes de la prorogation, la Mission a remplacé sa dénomination sociale « La Mission Bon Accueil / Welcome Hall Mission » par « Mission Bon Accueil / Welcome Hall Mission ». La Mission est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Ces états financiers combinent les comptes et les activités de la Mission, du projet Les Résidences et du projet Les Logements. Les produits et les charges de ces deux divisions sont présentés séparément à l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net, et l'actif et le passif des deux divisions ont été présentés dans les notes complémentaires. Tous les actifs et passifs interdivisions ont été compensés.



# MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

### AU 30 SEPTEMBRE 2018

---

## 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif présentés à la Partie III du Manuel de CPA Canada et à la clause 8.3 des conventions hypothécaires et d'exploitations conclues avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour les projets des Résidences et des Logements de transition.

Les principales conventions comptables adoptées sont les suivantes :

### (a) Incertitude d'évaluation

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés d'éléments d'actif et de passif, sur la divulgation d'éléments d'actif et de passif éventuels aux dates des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges au cours des périodes de déclaration.

Les principales estimations faites par la direction s'appliquent à la durée de vie utile des immobilisations corporelles, à la juste valeur marchande des produits tirés de biens en nature, aux fournitures et à l'évaluation des stocks. Ces estimations sont examinées périodiquement et les montants connexes sont présentés dans le bénéfice de la période au cours de laquelle ils deviennent connus. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

### (b) Instruments financiers

#### (i) Évaluation des instruments financiers

La Mission comptabilise initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur.

La Mission comptabilise ultérieurement ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des valeurs négociables, lesquelles sont évaluées à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont portées au (insuffisance) excédent des produits.

Les actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement comprennent l'encaisse et les débiteurs.

Les passifs financiers comptabilisés au coût après amortissement comprennent les créditeurs et charges à payer, obligation contrat de location-acquisition ainsi que les emprunts hypothécaires.

La Mission a choisi de présenter tous ses titres négociables à la juste valeur.

#### (ii) Perte de valeur

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont évalués pour déterminer s'il existe des indications d'une dépréciation possible, et toute perte de valeur est comptabilisée au résultat net. Une perte de valeur précédemment constatée peut être renversée dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit en ajustant le compte de réserve pour créances irrécouvrables, pourvu que le renversement ne soit pas supérieur au montant qui aurait par ailleurs été présenté à la date du renversement si la perte de valeur n'avait pas été constatée. Le montant du renversement est comptabilisé au (insuffisance) excédent des produits sur les charges.



**MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 30 SEPTEMBRE 2018**

---

**2. Principales méthodes comptables (suite)**

**(c) Comptabilité par fonds**

La Mission applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

**(i) Fonds d'immobilisations**

Le fonds de capital et d'emprunt comptabilise les subventions publiques consenties et les dons versés à la Mission et aux Résidences dans le but précis d'acquérir les actifs comptabilisés dans les immobilisations corporelles. Les amortissements liés aux fonds de Logement en résidence et de transition sont réaffectés annuellement au fonds d'immobilisation du fonds général afin de refléter les actifs nets réels disponibles pour la Résidence et le Logement, L'excédent des dépenses sur ces montants est viré au fonds d'immobilisations au besoin. Les acquisitions d'immobilisations corporelles sont présentées déduction faite de tout endettement connexe.

**(ii) Fonds de legs**

Les sommes léguées sans restriction par testament à la Mission viennent s'ajouter au fonds de legs au moment du décès d'un donateur. Ces legs ne sont pas considérés comme des produits de fonctionnement et sont grevés d'une affectation d'origine interne pour un emploi au gré du Conseil d'administration. Les legs sont virés au fonds de fonctionnement, au gré du Conseil d'administration, pour pourvoir aux insuffisances de caisse, régler des acquisitions mineures d'immobilisations et acquitter des remboursements de capital au besoin.

**(iii) Fonds de réserve pour éventualités**

Le Conseil d'administration a choisi d'établir un fonds de réserve pour éventualités afin d'affecter un certain montant pour pourvoir aux insuffisances de caisse. Ces fonds seront virés au fonds de fonctionnement, ou de celui-ci, au gré du Conseil d'administration.

**(iv) Fonds de fonctionnement des Résidences**

Les Résidences obtiennent leurs produits de subventions municipales et de divers autres paliers gouvernementaux, ainsi que des loyers perçus et des charges récupérées des locataires. Les charges sont affectées soit en fonction des dépenses réelles lorsque celles-ci sont identifiables, soit selon la meilleure estimation de la direction.

**(v) Fonds de fonctionnement des Logements de transition**

Les Logements de transition obtiennent leurs produits de subventions municipales et de divers autres paliers gouvernementaux, ainsi que des loyers perçus. Les charges sont affectées soit en fonction des dépenses réelles lorsque celles-ci sont identifiables, soit selon la meilleure estimation de la direction.

**MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 30 SEPTEMBRE 2018**

---

**2. Principales méthodes comptables (suite)**

**(c) Comptabilité par fonds (suite)**

**(vi) Fonds de bourses d'études**

Le fonds de bourses d'étude a été mis en place afin d'aider les membres et employés de la Mission et leur famille à poursuivre des études. Le Fonds est utilisé à la discrétion du Conseil d'administration.

**(vii) Fonds de prévoyance des Résidences**

La SHQ requiert que les Résidences établissent un fonds de prévoyance afin de couvrir les coûts de remplacement d'immobilisations et autres dépenses. Le montant minimum devant être contribué est déterminé par la SHQ.

**(viii) Fonds de prévoyance des Logements**

La SHQ requiert que les Logements établissent un fonds de prévoyance afin de couvrir les coûts de remplacement d'immobilisations et autres dépenses. Le montant minimum devant être contribué est déterminé par la SHQ.

**(d) Encaisse, encaisse affectée à long terme et titres négociables**

L'encaisse et les équivalents se composent de dépôts détenus auprès de banques commerciales, de placements dans des fonds du marché monétaire et de placements à court terme, soit des placements ayant une date d'échéance de trois mois ou moins à compter de leur date d'acquisition. Les titres négociables se composent de titres d'emprunt et de participation cotés sur un marché actif. La trésorerie et les titres négociables affectés par la Mission aux fonds de prévoyance, aux produits reportés et aux sommes détenues en fiducie sont comptabilisés au titre de l'encaisse affectée à long terme et titres négociables.

**MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 30 SEPTEMBRE 2018**

---

**2. Principales méthodes comptables (suite)**

**(e) Stocks**

Les stocks se composent de produits alimentaires périssables et non périssables ainsi que de produits d'entretien qui ont été soit achetés, soit donnés. Les aliments et produits d'entretien sont évalués en fonction de la méthode du coût moyen pondéré au coût ou la valeur de remplacement estimée, selon le moins élevé des deux, déterminés en utilisant la méthodologie suivante:

- (i) La marchandise achetée est évaluée au coût d'achat.
- (ii) La marchandise donnée et pour laquelle la Mission émet un reçu est évaluée à un coût se rapprochant de la valeur au détail.
- (iii) La marchandise donnée et pour laquelle la Mission n'émet pas de reçu est évaluée à la moyenne estimée de la valeur au détail d'une livre, estimée à 2,50 \$ la livre ou 5,50 \$ le kilogramme, basé sur des données de recherche par la Compagnie Nielsen qui sont utilisées par Banques Alimentaires Canada.
- (iv) Les vêtements donnés et pour lesquels la Mission n'émet pas de reçu sont évalués en utilisant la moyenne estimée de la valeur au détail d'une livre, estimée à 0,10 \$ la livre ou 0,22 \$ le kilogramme.

Les aliments périssables, non périssables et les vêtements sont pesés lorsque reçus et un coût leur est attribué selon les méthodes ci-dessus. Le volume des produits liquides est convertis en poids et leur coût est attribué selon les mêmes méthodes.

La marchandise reçue sous forme de dons est comptabilisée comme marchandise donnée dans la période durant laquelle elle est reçue.

Les stocks qui sont par la suite distribués aux divers programmes de la Mission ou donnés à d'autres organismes sont comptabilisés comme une charge dans la période durant laquelle ils sont distribués.

**MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 30 SEPTEMBRE 2018**

---

**2. Principales méthodes comptables (suite)**

**(f) Immobilisations et amortissement**

Les immobilisations corporelles achetées sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles données sont comptabilisées à la juste valeur marchande à la date du don, si la valeur est vérifiable. Les frais engagés aux fins de l'entretien des immobilisations corporelles sont passés en charges dès qu'ils sont engagés. Les coûts capitalisés relatifs aux immobilisations corporelles comprennent tous les coûts directement attribuables à l'acquisition, à la mise en valeur et à l'amélioration de l'élément d'actif pour le mettre dans un état approprié à son utilisation envisagée. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimée des immobilisations, à savoir:

Mobilier et matériel	5 ans
Véhicules	4 - 8 ans
Matériel informatique	4 ans

L'amortissement des immeubles est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 5 %, exception faite des immeubles financés par la SHQ. Les conventions hypothécaires conclues avec la SHQ exigent que tout actif financé en vertu de ses conventions hypothécaires, y compris les Résidences et les Logements, soit amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'hypothèque, soit 40 ans.

Les immobilisations corporelles payées ainsi que l'amortissement sont comptabilisés dans le fonds d'immobilisations.

**(g) Biens détenus en vue de la vente**

La Mission classe un actif détenu en vue de la vente si sa valeur comptable sera recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que des opérations normales. Pour être en mesure de classer l'actif comme détenu en vue de la vente, il doit être disponible pour la vente immédiate dans son état actuel et sa vente doit être hautement probable de se produire dans un délai d'un an à compter de la date de la classification.

Afin que la vente soit hautement probable, la direction doit s'engager dans un plan de vente de l'actif et il doit être peu probable que des changements importants soient apportés dans ce plan ou que le plan soit retiré. De plus, un programme actif de recherche d'un acheteur doit être entamé et l'actif doit être sur le marché de la vente activement à un prix raisonnable par rapport à sa juste valeur marchande actuelle.

L'actif détenu en vue de la vente est comptabilisé au moindre de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de vente et de son amortissement.

**(h) Constatation des produits**

**(i) Apports en dons et legs affectés**

Les apports en dons et legs affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds approprié durant l'exercice au cours duquel ils sont reçus. En l'absence d'un fonds approprié, ces apports sont reportés jusqu'à ce que les sommes aient été décaissées conformément à l'affectation. Tous les autres apports sont constatés comme produits du fonds de fonctionnement durant l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

**MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 30 SEPTEMBRE 2018**

---

**2. Principales méthodes comptables (suite)**

**(h) Constatation des produits (suite)**

**(ii) Subventions publiques**

Les subventions publiques sont généralement comptabilisées à titre de produits durant l'exercice au cours duquel les fonds sont reçus. Lorsque ces fonds sont octroyés pour contrebalancer le coût d'acquisition d'immobilisations corporelles particulières ou des dépenses précises et que la réception de ces fonds est assurée, la subvention est comptabilisée de façon à assurer un bon rapprochement des fonds avec l'acquisition ou le décaissement.

**(iii) Fournitures données**

Les dons de marchandise comprennent des denrées alimentaires périssables et non périssables et des produits d'entretien. Le coût de toutes les fournitures données, assorties ou non d'un reçu, est comptabilisé selon la méthode comptable décrite à la note 2 (e). Les apports en stock sont comptabilisés comme fournitures données au cours de la période durant laquelle ils sont reçus.

**(iv) Revenus de placement**

Les revenus de placement gagnés et les dépenses engagées à l'égard de fonds grevés d'affectations sont affectés au fonds approprié sur une base précise ou proportionnelle, s'il y a lieu.

**(v) Revenus de location**

Les revenus de location sont constatés, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée des baux s'y rapportant. Les sommes recouvrées des locataires sont comptabilisées comme produits durant la période au cours de laquelle les frais connexes sont engagés.

**(vi) Ventes**

La Mission possède une boutique dans laquelle sont vendus des vêtements et accessoires qui leur ont été donnés. Les revenus sont constatés au moment de la vente quand tous les risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés au client.

**(vii) Biens en nature**

La Mission reçoit des divers services de bénévoles et de professionnels. Ces dons servent à venir en aide aux personnes dans le besoin. Des reçus sont émis à l'égard de dons d'effets pour lesquels une juste valeur marchande peut être établie et pour lesquels un reçu a été demandé. Seuls ces dons ont été comptabilisés au titre de biens en nature.

**MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 30 SEPTEMBRE 2018**

**2. Principales méthodes comptables (suite)**

**(i) Charges**

Les salaires, le coût des fournitures distribuées et les services sont affectés aux programmes particuliers en fonction des dépenses réelles lorsque celles-ci sont identifiables, ou selon les meilleures estimations de la direction. Les frais généraux et autres dépenses partagées sont attribués selon le prorata des salaires de chaque programme.

**(j) Constatation des subventions provenant de la SHQ**

La SHQ accorde des subventions à la Mission afin d'aider au financement de projets d'habitations abordables. L'aide financière fournie peut prendre la forme d'un versement forfaitaire ou d'un emprunt hypothécaire payé par la SHQ au nom de la Mission.

Les subventions reçues sous forme de versements forfaitaires sont comptabilisées à titre de produits reportés. Les subventions reçues sous forme d'hypothèques sont d'abord comptabilisées comme subvention à recevoir d'un montant égal à l'emprunt hypothécaire assumé par la SHQ. Ce débiteur est réduit, sur la durée de l'emprunt hypothécaire, du montant des versements de capital faits par la SHQ. Selon les deux formes d'aide financière, le bien et les produits de subvention reportés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 40 ans, comme l'exige l'entente de subvention.

Aux termes de ce financement, la Mission est tenue de verser au Fonds québécois d'habitation communautaire (FQHC) une somme tirée de la réserve de gestion hypothécaire au début de la subvention ou à son dixième anniversaire. Ce montant est porté en diminution des produits de subvention reportés susmentionnés et comptabilisé dans les résultats sur une période de 40 ans.

**3. Encaisse**

L'encaisse comprend une somme d'environ 146 000 \$ (2017 – 541 000 \$) provenant des fonds affectés échéant au cours du prochain exercice. Cette somme sera distribuée selon son affectation prévue avant le 30 septembre 2019 (note 9).

**4. Débiteurs**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Taxes de vente à recevoir	23 946 \$	30 752 \$
Subvention gouvernement à recevoir	112 700	57 415
Autres	<u>31 615</u>	<u>32 552</u>
	<u><u>168 261 \$</u></u>	<u><u>120 719 \$</u></u>

Une somme d'environ 35 600 \$ (2017 - 31 000 \$) ayant trait aux Résidences est incluse dans les sommes à recevoir et 700 \$ (2017 - 3 100 \$) somme ayant trait aux Logements est incluse.



**MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 30 SEPTEMBRE 2018**

**5. Stocks**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Denrées alimentaires	865 054 \$	498 123 \$
Vêtements	<u>120 093</u>	<u>72 393</u>
	<u><u>985 147 \$</u></u>	<u><u>570 516 \$</u></u>

**6. Subvention à recevoir**

Ce montant représente le solde de l'emprunt hypothécaire pour le projet des Résidences subventionné par la SHQ aux termes du programme d'aide financière permettant de fournir des logements à prix modique. Les paiements mensuels sont faits directement par la SHQ, tel que le décrit la note 12.

**7. Immobilisations corporelles**

	<u>2018</u>		<u>2017</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Terrain	2 786 477 \$	-	2 786 477 \$	2 786 477 \$
Batiments	18 426 719	5 851 583	12 575 136	12 993 265
Mobilier et matériel	1 615 587	1 472 797	142 790	135 049
Véhicules	575 365	422 745	152 620	3 120
Équipement d'ordinateur	505 250	497 710	7 540	16 960
	<u><u>23 909 398 \$</u></u>	<u><u>8 244 835 \$</u></u>	<u><u>15 664 563 \$</u></u>	<u><u>15 934 871 \$</u></u>

Durant l'année, les acquisitions suivantes ont été faites et acquittées à même l'encaisse:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Immeubles	109 910 \$	355 032 \$
Mobilier et matériel	85 543	50 451
Véhicules	<u>15 535</u>	<u>-</u>
	<u><u>210 988 \$</u></u>	<u><u>405 483 \$</u></u>

L'amortissement cumulé comprend la somme de 1 931 213 \$ (2017 - 1 727 162 \$) ayant trait aux actifs acquis à l'aide du financement obtenu en vertu des conventions hypothécaires conclues avec la SHQ.

Inclus dans les véhicules est un camion acquis aux termes d'un contrat de location-acquisition au coût de 167 045 \$ et ayant une valeur comptable approximative de 150 000 \$, tel que le décrit la note 11.

**MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 30 SEPTEMBRE 2018**

**8. Biens détenus en vue de la vente**

Le terrain et l'immeuble acquis au cours de l'exercice 2018 situés à Montréal-Nord ont été classés comme biens détenus en vue de vente. Le conseil d'administration a choisi de poursuivre la propriété Montréal-Nord et s'est engagé dans un programme actif de recherche d'un acheteur potentiel. La mission conclu un bail portant sur une propriété plus grande qui lui permettra de mieux répondre à une demande accrue pour ses services.

**9. Encaisse affectée à long terme et titres négociables**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Fonds de réserve pour éventualités	1 255 000 \$	2 105 000 \$
Fonds de legs	219 000	175 000
Fonds de bourses d'études	-	10 000
Fonds de prévoyance des Résidences	173 000	164 000
Fonds de prévoyance des Logements	70 000	50 000
Fonds détenus pour le compte de participants aux programmes de réhabilitation et de réintégration de la Mission	6 000	3 000
Programmes et services à l'enfance	-	347 000
Dons désignés - autres	<u>226 000</u>	<u>311 000</u>
	1 949 000	3 165 000
Déduire : tranche échéant au cours du prochain exercice (note 3)	<u>146 000</u>	<u>541 000</u>
	<u><u>1 803 000 \$</u></u>	<u><u>2 624 000 \$</u></u>

L'encaisse affectée à long terme et titres négociables comprennent:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Titres négociables	<u><u>1 803 000 \$</u></u>	<u><u>2 624 000 \$</u></u>

L'encaisse affectée à long terme comprend des fonds détenus dans un compte bancaire rapportant des intérêts à des taux variables, composés quotidiennement. Les intérêts gagnés sont réinvestis dans ce compte. Des titres négociables ayant une juste valeur d'environ 2 247 000 \$ (2017 - 2 810 000 \$) ont un coût de base d'environ 1 993 000 \$ (2017 - 2 565 000 \$). Une somme d'environ 1 803 000 \$ (2017 - 2 624 000 \$) des titres négociables sont affectées.

**MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 30 SEPTEMBRE 2018**

**10. Crédoiteurs et charges à payer**

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent les sommes approximatives suivantes :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Retenues à la source	13 186 \$	13 267 \$
Crédoiteurs et charges à payer	<u>930 834</u>	<u>1 101 588</u>
	<u><u>944 020 \$</u></u>	<u><u>1 114 855 \$</u></u>

Une somme d'environ 17 000 \$ (2017 – 19 000 \$) ayant trait aux Résidences et une somme de 2 300 \$ (2017 – 1 600 \$) ayant trait aux Logements sont incluses dans les crédoiteurs et charges à payer.

**11. Obligation contrat de location-acquisition**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Obligation concernant un contrat de location-acquisition d'un montant initial de 167 045 \$, vient à échéance le 4 mars 2023 où la banque accepte des versements de 3 150 \$ par mois incluant l'intérêt au taux préférentiel de la banque de 4,971 %.	152 184 \$	- \$
Déduire : Tranche échéant au cours du prochain exercice	<u>30 810</u>	<u>-</u>
	<u><u>121 374 \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>

Les versements de capital de l'obligation contrat sont:

2019	30 810 \$
2020	32 376
2021	34 023
2022	35 753
2023	<u>19 222</u>
	<u><u>152 184 \$</u></u>

**MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 30 SEPTEMBRE 2018**

**12. Emprunts hypothécaires à payer**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<p>La Mission a contracté un emprunt hypothécaire à terme initial de 2 246 000 \$ auprès de Caisse Desjardins, vient à échéance en septembre 2022 et portant intérêt au taux de 3,59 % par année. L'emprunt est remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 16 156 \$. Ce montant comprend un montant supplémentaire de 500 000 \$, qui vient à échéance en mars 2023 et portant intérêt à 5,0 % par année. Le prêt hypothécaire est remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 3 954 \$. Les deux sont sécurisés par le bâtiment annexe, le terrain de Notre-Dame Ouest, son contenu et les revenus locatifs. L'immeuble et le terrain ont une valeur comptable globale de 5 247 000 \$. La convention bancaire prévoit une clause qui exige de la Mission qu'elle respecte un ratio de couverture du service de la dette de 1,25 sur 1,00 sur l'immeuble Annexe. Au 30 septembre 2018, la Mission respectait cette clause.</p>	2 619 569 \$	2 246 001 \$
<p>Les Logements ont contracté un emprunt hypothécaire de 2 206 777 \$ auprès de la Banque Nationale du Canada. L'emprunt vient à échéance en novembre 2023 et porte intérêt au taux de 4,047 % par année. L'emprunt est remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 10 552 \$ et est garanti par l'immeuble situé sur la rue Delinelle. L'immeuble a une valeur comptable globale approximative de 3 299 000 \$.</p>	2 213 533	2 253 222
<p>Les Résidences ont contracté un emprunt hypothécaire de 1 371 937 \$ auprès de la Banque Nationale du Canada. L'emprunt vient à échéance en mai 2020 et porte intérêt au taux de 3,298 % par année. L'emprunt est remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 6 704 \$ et est garanti par les deuxième et troisième étages de l'immeuble De Courcelle. L'immeuble a une valeur comptable globale approximative de 2 932 000 \$.</p>	1 247 040	1 285 949
<p>Les Résidences ont contracté un emprunt hypothécaire de 2 237 125 \$ auprès de la Banque Nationale du Canada. L'emprunt vient à échéance en mai 2020 et porte intérêt au taux de 3,298 % par année. L'emprunt est remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 16 538 \$.</p>	<u>321 464</u>	<u>506 096</u>
	6 401 606	6 291 268
Déduire : Tranche échéant au cours du prochain exercice	<u>413 317</u>	<u>378 414</u>
	<u><u>5 988 289 \$</u></u>	<u><u>5 912 854 \$</u></u>

**MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 30 SEPTEMBRE 2018**

**12. Emprunts hypothécaires à payer (suite)**

Les remboursements de capital estimés s'établissent ainsi :

2019	413 317 \$
2020	1 525 913
2021	195 992
2022	203 706
2023	1 686 133
Les années suivantes	<u>2 376 545</u>
	<u><u>6 401 606 \$</u></u>

**13. Subventions reportées**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Subvention provinciale, en vertu du programme AccèsLogis de la SHQ, qui prévoit que l'emprunt hypothécaire des Résidences, d'un montant initial de 2 237 125 \$, sera remboursé directement par la SHQ à raison d'environ 16 538 \$ par mois.	1 486 756 \$	1 542 684 \$
Subvention municipale d'un montant initial de 726 338 \$ pour compenser le coût des Résidences.	336 537	365 590
Subvention provinciale, en vertu du programme AccèsLogis de la SHQ, de 1 500 200 \$ pour compenser le coût des Logements de transition.	1 312 675	1 350 180
Subvention municipale d'un montant initial de 504 150 \$ pour compenser le coût des Logements de transition.	441 132	453 735
Subvention reportée FQHC - Résidences.	(251 901)	(261 377)
Subvention reportée FQHC - Logements.	(158 169)	(162 688)
Don d'un montant initial de 1 000 000 \$ de la Fondation Marcelle et Jean Coutu affecté aux services et programmes pour enfants. Au cours de l'exercice, une somme d'environ 347 000 \$ (2017 – 281 000 \$) a été utilisée à ces fins.	-	346 716
Revenu reporté lié aux dons (autres)	151 870	254 092
Revenus de location reportés	<u>80 000</u>	<u>100 000</u>
	<b>3 398 900</b>	<b>3 988 932</b>
Déduire : Tranche échéant au cours du prochain exercice	<u>272 966</u>	<u>697 187</u>
Subventions reportées	<u><b>3 125 934 \$</b></u>	<u><b>3 291 745 \$</b></u>

Les revenus de location reportés seront amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail de cinq ans, à compter de septembre 2018.



**MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 30 SEPTEMBRE 2018**

**14. Récupération de charges**

Au cours de l'exercice, la Mission a acquitté diverses charges pour le compte des Résidences et des Logements de transition. Ces charges ont été facturées aux Résidences et aux Logements et sont comprises dans le compte de charges approprié des Résidences et des Logements. Toutes sommes dues ont été incluses dans les sommes à recevoir et les crédateurs.

**15. Charges**

Les frais de gestion et généraux comptabilisés dans les livres de la Mission, y compris les coûts d'exploitation, de ressources humaines, d'administration, de mise au point, de technologie de l'information, de financement et de locaux, ont été affectés aux divers programmes comme suit:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Mission des hommes	3 484 652 \$	3 510 880 \$
Banque alimentaire et Services aux familles	1 096 007	916 660
Services aux jeunes	1 170 948	1 233 381
Services aux enfants	1 342 920	1 379 520
Formation et employabilité	259 727	376 994
Économie sociale	677 694	778 527
Résidences	431 137	471 704
Médical et clinique dentaire	437 295	619 751
Logements de transition	61 909	62 040
Frais de repas	1 228 733	867 251
	<u>10 191 022 \$</u>	<u>10 216 708 \$</u>

Ces charges comprennent des frais de gestion de placement, des frais d'intérêt et bancaires et des frais de cartes de crédit de 93 066 \$ (2017 - 87 654 \$).



**MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 30. SEPTEMBRE 2018**

**16. Coût des fournitures distribuées**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Stock d'ouverture	570 516 \$	811 587 \$
Fournitures données	10 447 341	7 196 812
Achats	477 553	242 500
	<u>11 495 410</u>	<u>8 250 899</u>
Stocks de clôture	(985 147)	(570 516)
Coût des fournitures distribuées	<u>10 510 263 \$</u>	<u>7 680 383 \$</u>

Des fournitures ont été distribuées de la façon suivante au cours de l'exercice :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Banque alimentaire et Services aux familles	7 481 654 \$	5 196 647 \$
Mission des hommes	874 612	699 774
Services aux jeunes	128 321	208 163
Résidences	243 379	237 758
Services à l'enfance, opérations et économie sociale	42 291	91 751
Opérations	11 451	27 281
La Boutique	151 930	222 361
Administration	11 655	31 586
	<u>8 945 293</u>	<u>6 715 321</u>
Dons à d'autres organismes	1 564 970	965 062
	<u>10 510 263 \$</u>	<u>7 680 383 \$</u>

**17. Polices d'assurance vie**

- (a) La Mission possède une police d'assurance-vie pleinement payée d'une valeur de 127 718 \$ pour un individu. Ce don sera comptabilisé dans les produits quand les fonds seront reçus.
- (b) La Mission possède une police d'assurance-vie d'une valeur de 50 000 \$ pour un membre du Conseil. Les primes mensuelles sont comptabilisées dans les charges. Au 30 septembre 2018, la police n'a aucune valeur de rachat.

**MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 30 SEPTEMBRE 2018**

**18. Concentration du risque**

La majorité des dons et des biens en nature reçus par la Mission proviennent de donateurs montréalais. La direction limite ce risque au moyen de l'établissement d'un fonds de réserve pour éventualités.

Les produits susceptibles d'être exposés au risque de concentration sont les suivants :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Moisson Montréal - denrées données	6 606 039 \$	3 252 273 \$
Subventions fédérales	459 577	396 174
Subvention provinciale dans le cadre du Programme de Soutien aux Organismes Communautaires (PSOC)	1 861 205	1 852 783
Subventions - provinciales – autres	281 830	297 315
Subventions municipales	204 054	216 554

**19. Instruments financiers**

Les instruments financiers se composent de montants comptabilisés de trésorerie et équivalents de trésorerie, de débiteurs et de placements à court terme qui se traduiront par des encaissements futurs, ainsi que d'une ligne de crédit, des créditeurs et charges à payer et d'emprunts hypothécaires à rembourser qui se traduiront par des décaissements futurs.

**(a) Risque de change**

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux de change. La société est exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des titres négociables libellés en dollars américains. Au 30 septembre 2018, la valeur comptable des instruments financiers libellés en dollars américains (présentés en dollars canadiens) est résumée ci-dessous:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Encaisse	4 444 \$	70 003 \$
Titres négociables	536 942	796 765

**(b) Risque de marché**

Le risque de marché correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché, si les facteurs sont spécifiques à l'instrument ou à tous les instruments négociés sur le marché. La société est exposée au risque de marché en raison de ses placements dans des titres négociables qui comprennent les placements en actions et titres à revenu fixe qui sont négociés sur un marché public. Au 30 septembre 2018, la juste valeur des titres négociables est supérieure au coût d'environ 254 000 \$ (2017 - 245 000 \$).

**MISSION BON ACCUEIL / WELCOME HALL MISSION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 30 SEPTEMBRE 2018**

---

**19. Instruments financiers (suite)**

**(c) Risque lié aux taux d'intérêt**

La Mission est exposée au risque de taux, comme elle est exposée aux taux d'intérêt du fait de ses emprunts hypothécaires à taux fixe. Cette exposition peut avoir une incidence sur ses bénéfices au cours de périodes ultérieures si les taux d'intérêt diminuent. La Mission gère son exposition au risque de taux au moyen d'une surveillance minutieuse de ses flux de trésorerie et, à son avis, le risque n'est pas significatif.

**(d) Risque économique**

Comme la Mission tire l'essentiel de ses revenus de dons particuliers et des entreprises, il est exposé à des conditions économiques au cours de l'année. Cette exposition peut avoir un effet sur le montant des dons reçus, que le montant du revenu disponible des changements de donateurs.

**20. Engagements**

Durant l'exercice, la Mission a signé un bail pour louer un bâtiment à Montréal-Nord en vigueur en novembre 2018 pour un terme de cinq ans.

Les loyers minimums à payer s'établissent ainsi:

2019	30 000 \$
2020	33 000
2021	36 000
2022	39 000
2023	<u>42 000</u>
	<u><u>180 000 \$</u></u>

**21. Chiffres correspondants**

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour le redressement présentés antérieurement et pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de l'exercice 2018. Les modifications n'affectent pas les résultats de l'exercice précédent.